

REGLEMENT

Bienvenue à la randonnée gourmande organisée par l'association Détente et Loisirs de Sougy.

Afin que cette escapade semi-nocturne soit une réussite pour tous nous vous rappelons certaines règles :

- Cette randonnée est une promenade, ce n'est pas une course
- Une carte des circuits avec les arrêts vous est fournie au départ dans l'enveloppe contenant les tickets à remettre à chaque « étape » (pas de ticket ...pas de plat...)

Nous vous demandons de :

- Respecter le tracé des circuits.
- Respecter le code de la Route (attention aux traversées de routes).
- Ne laissez aucune trace de votre passage sur le parcours, des poubelles sont prévues à chaque arrêt.
- Ne pas dégrader les plantations, ou les cultures, (cueillette interdite).
- Chaque participant sera couvert par son assurance responsabilité civile et doit être en bonne forme physique.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, perte d'objets ou quelconque vol.
- Les enfants mineurs sont sous la responsabilité d'accompagnants majeurs
- Les chaussures de marche sont conseillées

Le nombre d'inscription étant limité, et sauf cas de force majeure la prestation sera assurée, il est recommandé de s'inscrire au plus tôt.

- En cas d'orage la distribution des repas sera organisée

BONNE MARCHE,



Nom :

Prénom :

N° Portable :

Adresse mail :

Nombre de participants

..... X 15 € = total

Nombre marcheurs 9.5Km : 14km :

LE JIN / INC PAS JUTU SUR LA VOIE PUNOMU